

Registre numérique de l'enquête publique de suppression de 13 passages à niveau sur la ligne Montréjeau-Luchon :

du 23/01/21 au 30/01/21

Peguera Hélène a écrit

vendredi 29 janvier 2021 14:52:06

Opposition à la suppression du passage à niveau N° 11 Commune de Bertren

Ce passage à niveau existe depuis la création de la ligne, il est primordial pour les exploitants agricoles, puisque la majorité des terres agricoles sont situées à l'Est de la voie ferrée, où passeront les engins agricoles et les troupeaux ?

Il est plus facile pour les agriculteurs d'emprunter ce passage, car le N° 10 rejoint le cœur du village, habité et peuplé et la rue du Vignau plus étroite.

En conclusion, il est souhaitable de garder les 2 passages à niveau pour le bien du village.

EMILIE ESCALETTE a écrit

mardi 26 janvier 2021 14:56:27

suppression du passage numero 11 a bertren

Bonjour , je suis non favorable a la fermeture du passage numéro 11 a Bertren .

Cordialement

cazaubon a écrit

lundi 25 janvier 2021 12:26:23

fermeture pn 11

je suis favorable à la fermeture du pn 11, car la rue est de 2.40 m de largeur en tenant compte de mes limites de propriété (insuffisant) pour des engins agricoles, hors gabarit, les nuisances du transport de fumier (tombant au sol) la pollution de l'air par les fumées échappements des tracteurs anciens. Il reste 3 pn (9, 10 et 12) pour accéder aux terrains agricoles .Il est possible de réaliser un passage piétons .

Sujet : [INTERNET] Fermeture passages à niveaux ligne sncf:Montrejeau/Bagnères de Luchon

Date : Tue, 26 Jan 2021 11:30:05 +0100

De : > jeanmichel.longepe (par Internet) <jeanmichel.longepe@sfr.fr>

Répondre à : jeanmichel.longepe <jeanmichel.longepe@sfr.fr>

Pour : ddt-srgc-pcsr-bort@haute-garonne.gouv.fr

Je suis contre ces fermetures .Entre autres sur Bertren le passage à niveau 11 .Il permet aux anciens de la commune de réaliser un circuit piétonnier plat ,aménagé de 1km en toute sécurité .

Sujet : [INTERNET] Enquête publique de suppression de 13 passages à niveau sur la ligne Montréjeau-Luchon

Date : Tue, 26 Jan 2021 19:18:06 +0100

De : > jeanluc.llobell (par Internet, dépôt jeanluc.llobell@gmail.com)
<jeanluc.llobell@orange.fr>
Répondre à : jeanluc.llobell <jeanluc.llobell@orange.fr>
Pour : ddt-srgc-pcsr-bort@haute-garonne.gouv.fr

Bonjour,

Étant contre la remise en service de la ligne Montréjeau-Luchon (coût exorbitant pour le nombre d'usager) . Je suis également contre la suppression du passage à niveau de Bertren qui a bien été utile au moment des inondations.

Bien à vous.

Jean Luc Llobell

Sujet : [INTERNET] Enquête publique suppression PN7 sur la ligne Montréjeau - Luchon

Date : Sat, 30 Jan 2021 14:09:41 +0100

De : > andreribuot (par Internet) <anderibuot@gmail.com>

Répondre à : andreribuot <anderibuot@gmail.com>

Pour : ddt-srgc-pcsr-bort@haute-garonne.gouv.fr

Concernant le PN7 situé au centre de la commune de Loures-Barousse , ce passage qui existe depuis la création de la ligne SNCF n'a jamais connu un seul accident en raison de son implantation : visibilité dégagée à cet endroit car ligne droite et vitesse réduite des trains en raison de la proximité de la Gare de Loures située à une centaine de mètres .

Sa suppression obligerait les habitants du Quartier St Jammes à faire un détour pour rejoindre le centre du village (médecins , commerces , écoles ...)

Nombreux également sont les marcheurs (dont je fais partie) à l'emprunter quotidiennement au cours de leurs balades . A l'heure où l'on multiplie la création de pistes cyclables et de voies piétonnes , où l'on nous incite à privilégier la marche plutôt que la voiture polluante , supprimer ce passage piéton serait un grave retour en arrière et une démarche totalement paradoxale .

Pour toutes ces raisons , je m'oppose très fortement au projet de suppression du PN7 , passage qui par ailleurs ne génère aucun coût supplémentaire en termes d'infrastructure , puisqu'il existe déjà .

André RIBUOT

11

Avenue de Luchon

65370 LOURES-BAROUSSE

66.74.03.95.03

anderibuot@gmail.com

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur la suppression de 13 passages à niveaux sur la ligne Montréjeau Luchon

Date : Sat, 30 Jan 2021 18:45:46 +0100

De : > eric.sabadie (par Internet) <eric.sabadie@gmail.com>

Répondre à : eric.sabadie <eric.sabadie@gmail.com>

Pour : ddt-srgc-pcsr-bort@haute-garonne.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de réagir au projet de suppression de 13 passages à niveaux sur la ligne de train Montréjeau Luchon.

Ainsi, je tenais à vous faire part de ma totale désapprobation sur les conséquences néfastes liées à la fermeture des deux passages à niveaux situés à Chaum : le 21bis (à usage de piétons) et 22 (à usage de la circulation automobile et piétons).

Ayant toujours vécu dans cette commune et autant que je m'en souviens, il n'y a jamais eu aucun problème sur ces deux passages à niveaux.

Ils constituent un lien important et indispensable entre deux parties du village, coupé par la voie ferrée. Ils sont empruntés quotidiennement par la population pour des activités économiques, agricoles et de loisirs.

Le passage 21bis est par ailleurs idéalement situé pour accéder au tri sélectif des déchets et à proximité d'un espace facilitant les manœuvres.

Quelques aménagements s'avèrent toutefois nécessaires afin de sécuriser ces passages (le manque de sécurité étant, selon l'enquête, le motif de leur suppression). A l'inverse, s'ils sont supprimés c'est la sécurité générale qui sera altérée, en incitant les usagers à traverser à des endroits non prévus à cet effet.

Par ailleurs, l'hypothèse de l'ajout d'un nouveau passage piéton au passage 21 est infondée car ne présentant aucune utilité.

Les frais liés à ce nouvel aménagement devraient préférentiellement être reportés sur l'aménagement des passages 21bis et 22.

L'enquête publique fait état d'une faible fréquentation. Cependant la fiabilité de la méthode de comptage est contestable car elle ne reflète pas la réalité constatée depuis des années par les habitants.

Permettez-moi de douter de la fréquentation de la nouvelle ligne Montréjeau Luchon, dont le coût est exorbitant par rapport aux bénéfices qu'elle apporterait

Il est à noter que cette ligne doublerait une ligne de bus existante, elle-même très peu utilisée, malgré un niveau de service bien meilleur ; les arrêts proposés sont plus nombreux que ceux proposés par la nouvelle ligne.

Sur un plan plus général, d'autres projets prioritaires ont été initiés et n'ont toujours pas abouti (réalisation de la jonction sortie du tunnel Saint Béat avec Arlos). Il serait bien plus utile et surtout indispensable de finaliser ce projet qui, en l'état, représente encore à ce jour un bien triste exemple de la gestion des deniers publics pour le moins critiquable. Ce à quoi il convient d'ajouter les problèmes de sécurité auxquels est confrontée la commune de Saint Béat lors de la traversée du village par des centaines de camions et voitures chaque jour.

En remplacement de la voie ferrée, je suggérerais plutôt la création d'une voie cyclable dont l'impact positif sur le développement touristique de notre Communauté de Communes semble évident.

Je vous propose également d'engager les travaux de réfection nécessaires du pont de chemin de fer qui enjambe la Garonne entre Chaum et Marignac, afin de mieux prévenir un accident similaire à celui occasionné par les terribles inondations de Juin 2013.

Enfin, je vous invite à assurer l'entretien des abords de la voie ferrée, qui se transforment en roncier

Merci de votre attention

Chaum le 30 janvier 2021

Eric SABADIE

Elu au Conseil Municipal

5 Chemin du Courraous 31440 Chaum

11 Vio de la Naou 31440 Chaum